

## MESSAGE DU MINISTRE DE LA COMMUNICATION ET DES NOUVELLES TECHNOLOGIES A L'OCCASION DU 3 MAI, JOURNEE INTERNATIONALE DE LA LIBERTE DE LA PRESSE

En ce jour anniversaire de la célébration de la Liberté de la Presse, je voudrai exprimer aux hommes et aux femmes des médias, où qu'ils se trouvent, ma profonde sympathie pour leur engagement à assurer le droit du public à l'information.

C'est, bien évidemment, une lapalissade que de rappeler que l'exercice de leur métier appelle quelque fois à de grands sacrifices qu'ils ont, du reste, toujours assumé avec foi, persuadés qu'ils sont que l'acte d'informer est un acte fondateur. En ce jour anniversaire, gardons nous d'oublier, cette vérité essentielle : seuls des médias indépendants, libres et pluralistes constituent le pivot véritable de toute bonne gouvernance tant dans nos pays qu'ailleurs.

Les chiffres que cite l'UNESCO, en ce jour de mémoire, sont lourds et funestes : 171 journalistes ont trouvé la mort en 2007, victimes innocentes de la folie des hommes. C'est là une douleur immense pour tous et chacun, un sacrifice sans exemple à méditer par l'ensemble des démocrates que j'engage à une action volontaire et collective afin de préserver, dans un effort commun, les espaces d'expression.

Cette année, l'UNESCO a placé la célébration sous la double thématique de l'accès à l'information et l'autonomisation des individus. L'autonomisation, selon le Directeur Général de l'UNESCO, dans son message au monde est « **un processus qui tend à mettre à la disposition des individus l'information susceptible de les aider à prendre en main leur propre destin** » (fin de citation). On le voit, les médias constituent véritablement un moyen privilégié d'accès à l'information et un puissant moteur du dialogue social.

**Chez nous et ailleurs, l'information, au sens large, n'accompagne pas seulement la démocratie : elle est inhérente à la démocratie.** Elle fournit la matière à partir de la quelle les hommes fondent leurs opinions et leurs choix en participant consciemment au processus

décisionnel démocratique. Elle permet également la liaison entre l'Etat et le citoyen et fait des médias un espace où toutes les sensibilités peuvent s'exprimer sur tout ce qui touche à la vie de la communauté. Des médias libres et pluriels qui fonctionnent selon les normes de la profession restent des outils indispensables tant aux populations qu'à l'Etat et participent, de ce fait, fortement à l'approfondissement du processus démocratique participatif.

L'autonomisation passe aussi par l'appropriation des nouvelles technologies en créant les conditions d'accès des citoyens à la maîtrise de ces outils nouveaux et en développant l'éducation aux médias.

S'agissant de notre paysage médiatique, il continue à faire figure de référentiel dans notre sous région par la diversité de ses titres, leur vigueur et parfois même leur pugnacité. Ce formidable potentiel s'est consolidé et fortifié grâce à un environnement politique favorable.

Aussi, il nous appartient de tout mettre en œuvre pour aider nos médias à renforcer leurs capacités professionnelles. C'est à cette tâche essentielle que s'est engagé le Mali qui, sous la houlette de M. le Président de la République a pris une option résolue de contribuer à la viabilité de nos médias en décidant de la construction, en plein centre de Bamako, d'une nouvelle Maison de la Presse, espace multi thématique et polyvalent de formation et de perfectionnement à tous les métiers du journalisme. La pose de la première pierre de cet édifice un jour comme le 3 mai est un symbole qui a le mérite de reposer la problématique de la formation au centre du débat.

En effet, que vaut une liberté sans des journalistes et des techniciens bien formés ?

Ce souci est celui de toutes les composantes de l'espace médiatique qui, en de multiples occasions, ont uni leurs efforts pour organiser différents modules en vue d'approfondir la connaissance des genres journalistiques, de faire partager les règles essentielles de la déontologie, tout cela pour étancher la soif d'apprendre des uns, consolider le savoir des autres, perfectionner le savoir-faire de tous et assurer la pérennité de l'ensemble.

Les prochains mois verront l'éclosion d'une initiative sur laquelle le département travaille et qui formalisera cet effort de formation.

N'est ce pas CHATEAUBRIAND qui disait, déjà au 19<sup>ème</sup> siècle, **que la Liberté de la Presse est la mère de toutes les libertés ?** Ne nous fatiguons jamais de l'exiger et battons nous constamment pour elle, car, notre pays a constitué pour beaucoup d'autres un exemple de référence et d'inspiration.

Nos démocraties sont jeunes tout comme notre presse et celles-ci ont un devoir par rapport à celle-là.

Quoiqu'il arrive, elles devront rester à ses côtés, faire corps avec elle !

**BON ANNIVERSAIRE A TOUS LES ANIMATEURS DES MEDIAS !**